

REPUBLIQUE DE GUINEE
TRAVAIL-JUSTICE -SOLIDARITE

MINISTERE DE LA JUSTICE

COUR D'APPEL DE CONAKRY

**TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE KALOUM
CONAKRY**

**REGISTRE DE COMMERCE ET DU CREDIT MOBILIER
(R C C M)**

PERSONNE MORALE

SOCIETE FARAFINA RESSOURCE-SARL

*Siège : Immeuble Mamou-Cité Chemin de fer-C/Kaloum-Conakry
(RCCM/GN-KAL/041.895A/2012)*

**DECLARATION MODIFICATIVE
RELATIVE A**

AUX PARTS SOCIALES (Cession)

La Société PERITIMOS INVESTMENTS LIMITED, cède 15 parts sociales à la Société FARAFINA GOLD GROUP-SA ;

La Société GUINEA FARAFINA INVESTMENT INC, cède 60 parts sociales à la Société FARAFINA GOLD GROUP-SA ;

M ILIA KARAS cède 15 parts sociales à la Société FARAFINA GOLD GROUP-SA ;

M. NUMUKEH TUNKARA, cède 10 parts sociales à la Société FARAFINA GOLD GROUP-SA

N°FORMALITE/RCCM/GN-KAL.M2.2018.095.942

DATE : 27 AOUT 2018

M2

A.P. Porto Novo 23/24 juin 1999

DECLARATION DE MODIFICATION DE LA PERSONNE MORALE D'UN ETABLISSEMENT

Caractéristiques, Activités, Dirigeants, Transfert, Fermeture, Dissolution

MODIFICATIONS RELATIVES A LA PERSONNE MORALE

1 LA PERSONNE MORALE MODIFIEE : N° R.C.C.M. de l'entreprise : GC-KAL/041.895A/2012
2 SON SIEGE : Immeuble Mamou, 6° étage, Cité Chemin de Fer, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée
3 SA FORME JURIDIQUE : Nouvelle : Ancienne : SARL
4 SON CAPITAL : Ancien : 10.000.000 GNF
5 SON ACTIVITE : Activités supprimées : Activités ajoutées :
6 SON NOM COMMERCIAL, ENSEIGNE, SIGLE : Nouveau : Ancien : FARAFINA RESSOURCES SARL
7 AUTRE (préciser) : Aux termes du Procès verbal du 20 août 2018, dont un exemplaire a été déposé au rang des minutes de Maître Ayelama BAH, Notaire, le 20 août 2018, l'Associé Unique a pris les décisions suivantes : Refonte des statuts de la Société ; et pouvoirs pour formalités, après constatation de la réalisation des cessions des parts sociales (voir acte de cession et PV).

MODIFICATIONS RELATIVES A L'ETABLISSEMENT

8 NUMERO R.C.C.M. actuel : GC-KAL/041.895A/2012
9 ADRESSE OU NOUVELLE ADRESSE : Immeuble Mamou, 6° étage, Cité Chemin de Fer, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée
10 TRANSFERE (Ancienne adresse) : Date :
11 VENDU, Acquéreur : R.C.C.M. de l'acquéreur : Date :
12 FERME, Date :
13 MODIFIE : Activités supprimées : Activités ajoutées :
14 AUTRE : (préciser) :

MODIFICATIONS RELATIVES AUX ASSOCIES (*)

15 (*) La totalité des modifications et informations relatives aux associés indéfiniment et personnellement responsables doit IMPERATIVEMENT figurer sur le formulaire complémentaire M2 Bis annexé.
RESUME DES INFORMATIONS
Identité : Ancienne qualité : Nouvelle qualité : Date :

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DIRIGEANTS (*) (**)

16 (*) Concerne les Gérants, Administrateurs ou associés ayant le pouvoir d'engager la personne morale
(**) La totalité des modifications et informations relatives aux dirigeants doit IMPERATIVEMENT figurer sur le formulaire complémentaire M2 Bis.
Identité : Ancienne qualité : Nouvelle qualité : Date :

17 (*) La totalité des modifications et informations relatives aux Commissaires aux Comptes doit IMPERATIVEMENT figurer sur le formulaire complémentaire M2 Bis
Changement de Commissaire aux Comptes : OUI NON
Modification des informations sur les Commissaires aux Comptes : OUI NON

LA SOUSSIGNEE : Maître Ayelama BAH, Notaire, agissant en qualité de mandataire demande à ce que la présente constitue DEMANDE D'IMMATRICULATION AU R.C.C.M. DEMANDE DE RADIATION AU R.C.C.M.

Fait à Conakry, Le 27.08.2018 Signature :

18 La conformité de la déclaration avec les pièces justificatives produites en application de l'Acte Uniforme sur le Droit commercial général a été vérifiée par le Greffier en Chef soussigné qui a procédé à l'inscription le 27/08/2018, sous le NUMERO GC-KAL/041.895A/2012

LE GREFFIER EN CHEF



M2 Bis

INTERCALAIRE COMPLEMENTAIRE AU FORMULAIRE M2 (*)

A.P. Porto Novo 23/24 juin 1999

* Cet intercalaire doit IMPERATIVEMENT être annexé au formulaire M2 lorsque des modifications sont intervenues au titre des rubriques 15, 16 et 17.

15. MODIFICATIONS RELATIVES AUX ASSOCIES

INSCRIRE CI-DESSOUS LES INFORMATIONS OU MODIFICATIONS RELATIVES AUX NOM, PRENOM, DOMICILE PERSONNEL, DATE ET LIEU DE NAISSANCE, NATIONALITE, DATE ET LIEU DE MARIAGE, REGIME MATRIMONIAL, CLAUSES RESTRICTIVES OPPOSABLES AUX TIERS, SEPARATIONS DE BIENS DES ASSOCIES TENUS INDEFINIMENT ET PERSONNELLEMENT DES DETTES SOCIALES EN PRECISANT S'ILS SONT « NOUVEAU » ; « PARTANT » ; « MAINTENU-MODIFIE »

PERITIMOS INVESTMENTS LIMITED, siège social au 84 Spyrou Kyprianou, 4004 Limassol, Chypre, cède 15 parts sociales à FARAFINA GOLD GROUP SA	PARTANT
GUINEA FARAFINA INVESTMENT INC, siège social au Panama, cède 60 parts sociales à FARAFINA GOLD GROUP SA	PARTANT
Monsieur ILIA KARAS, né le 19 décembre 1948 en URSS, demeurant 2a, 3 Fihtegasse, Vienne 1010, Autriche, de nationalité bélizienne, cède 15 parts sociales à FARAFINA GOLD GROUP SA	PARTANT
Monsieur NUMUKEH TUNKARA, né le le 5 août 1977 à Svensk (Suède), demeurant Gbessia Port 2, commune de Matoto, Conakry, Guinée, de nationalité guinéenne, cède 10 parts sociales à FARAFINA GOLD GROUP SA	PARTANT
FARAFINA GOLD GROUP S.A., société de droit guinéen dont le siège social est Immeuble Mamou, 6 ^{ème} étage, Cité Chemin de fer, Commune de Kaloum, Conakry-République de Guinée, immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier de Conakry (Guinée) sous le numéro RCCM/GN.KAL.2018.B.082 318,	NOUVEAU

16. MODIFICATIONS RELATIVES AUX DIRIGEANTS

INSCRIRE CI-DESSOUS LES INFORMATIONS OU MODIFICATIONS RELATIVES AUX NOM, PRENOM, DATE ET LIEU DE NAISSANCE, ADRESSE, QUALITE (Gérant, PDG, PCA, Administrateur ou associé) DES ASSOCIES POUVANT ENGAGER LA PERSONNE MORALE EN PRECISANT S'ILS SONT « NOUVEAU » ; « PARTANT » ; « MAINTENU - MODIFIE »

--	--

17. MODIFICATIONS RELATIVES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

INSCRIRE CI-DESSOUS LES INFORMATIONS OU MODIFICATIONS RELATIVES AUX NOM, PRENOM, DATE ET LIEU DE NAISSANCE, DOMICILE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES ET SUPPLEANTS EN PRECISANT LES MODIFICATIONS INTERVENUES.

--	--

La conformité de la déclaration avec les pièces justificatives produites en application de l'Acte Uniforme sur le Droit commercial général a été vérifiée par le Greffier en Chef soussigné qui a procédé à l'inscription le 22.8.2018, sous le NUMERO : 095.942.

Fait, à CONAKRY

Le 27-8-2018

Signature :

(reporter ici le numéro de formalité figurant sur le formulaire M2).

